



> HORTICULTURE / Mai 2010

Bilan annuel 2009

Commerce extérieur des produits de l'horticulture

La France importe sept fois plus qu'elle n'exporte

Importations
1 103,7 M€

Exportations
149,5 M€

Déficit
954,2 M€

L'année 2009 a vu le déficit de la balance commerciale des produits du chapitre 06 « plantes vivantes et produits de la floriculture » de la nomenclature douanière s'accroître de + 2,1 %. En valeur, les importations ont été quasi-stables (+ 0,3 %) tandis que les exportations ont diminué de 10 %.

France : Balance commerciale des produits de l'horticulture (chapitre 06 de la nomenclature douanière)

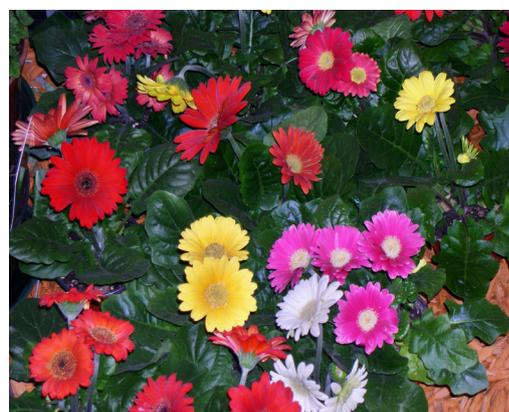
	2006		2007		2008 *		2009	
	1000 tonnes	M€						
Importations	286	1051	291	1022	312	1101	297	1104
Exportations	88	166	99	165	85	166	74	149
Solde	-198	-885	-192	-857	-227	-935	-223	-955

Source : Douanes France - UBIFRANCE - * 2008 : chiffres définitifs.

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS 2009

L'essentiel des échanges se fait dans le cadre intra-européen. Les échanges avec l'Union européenne à 27 ont en 2009 représenté 96 % de la valeur des importations et 79 % de la valeur des exportations françaises.

Les Pays-Bas sont, de loin, notre principal fournisseur (64,6 % de la valeur totale) devant la Belgique, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et le Danemark. A l'exportation, nos principaux clients sont les Pays-Bas (20,9 %), l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne et le Royaume-Uni.

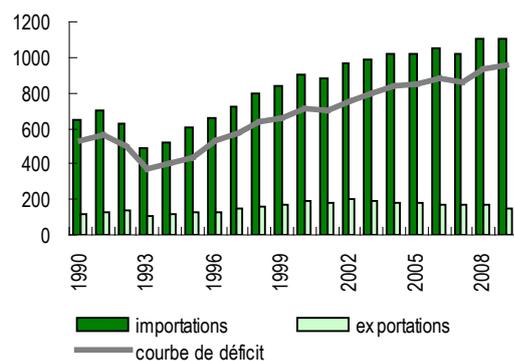


Les principaux postes déficitaires demeurent

- Le secteur de la fleur coupée : il représente 35,5 % de la valeur de l'ensemble des importations. Son déficit (378,5 M€) représente 39,7 % de l'ensemble du déficit du chapitre 06 « plantes vivantes et produits de la floriculture » de la nomenclature douanière ;
- Le secteur des plantes d'intérieur : il représente 27,2 % de la valeur de l'ensemble des importations. Son déficit (288,7 M€) représente 30,3 % de l'ensemble du déficit du chapitre 06 de la nomenclature douanière.

Ce sont les produits de pépinières (plantes extérieures) que la France exporte le plus (67,6 % de la valeur de l'ensemble des exportations).

Balance commerciale des produits de l'horticulture (en M€)



Source : Douanes France – UBIFRANCE

Évolution du commerce extérieur horticole français (en M€)

	Import	Export	Déficit
1990	646,5	114,3	532,2
1991	697,3	132,2	565,1
1992	631,4	133,7	497,8
1993	483,7	111	372,7
1994	520,9	118,9	402
1995	606	122,4	437,8
1996	657,4	130,7	526,7
1997	725,5	148,8	576,7
1998	797,6	157,6	640
1999	837	173,8	663,2
2000	905,2	193,8	711,5
2001	882,6	184,3	698,3
2002	963,5	205	758,5
2003	989,4	191,9	797,5
2004	1015,7	180,4	835,3
2005	1022,5	177,1	845,4
2006	1051,6	166,2	885,4
2007	1021,8	165,3	856,5
2008	1100,9	166	934,9
2009	1103,7	149,5	954,2

Source : Douanes France – UBIFRANCE

Le déficit français de l'horticulture ornementale ne cesse de se dégrader depuis 15 ans mais cache une grande disparité selon les familles de végétaux.



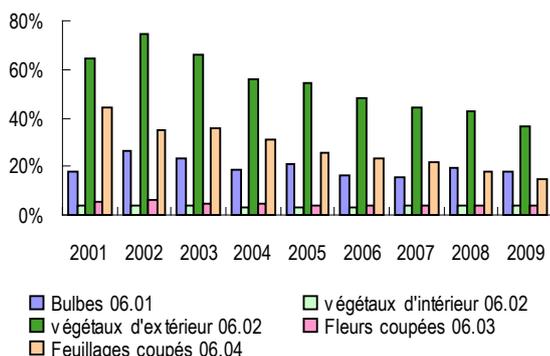
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bulbes 06.01*	18,9	21	16,5	15,2	19,7	18,2
Plantes vivantes 06.02*	27,6	27,3	24,5	24	22,6	19,6
dont plantes en pots	2,8	3,4	3,1	4,1	3,5	3,9
dont plantes de pépinières	55,9	54,3	48,3	44,3	42,5	36,6
Fleurs coupées 06.03*	4,5	4	4,1	4,1	3,7	3,5
Feuillages 06.04*	31,1	25,3	15,8	16,2	17,7	14,9
total 06*	17,8	17,3	15,8	16,2	15,1	13,5

Source : Douanes France – UBIFRANCE

*nomenclature douanière

Le taux de couverture globale (valeur des exportations divisée par la valeur des importations) est passé de 17,8 % en 2004 à 13,5 % en 2009. Toutes les familles de végétaux voient leur taux de couverture diminuer, en corrélation avec l'accentuation du déficit de la balance commerciale du secteur.

Évolution du taux de couverture en % par famille de végétaux



LES PRODUITS

L'examen des groupes de produits, d'après la nomenclature douanière, fait apparaître les tendances suivantes :

1- Bulbes

Depuis très longtemps, le secteur des bulbes est dominé par les Pays-Bas qui assurent 65 % de la production et 75 % du commerce mondial.

La production française de bulbes est essentiellement une production sous contrats pour les Pays-Bas.

La France est à la fois un pays grossisseur des bulbes néerlandais (activité à faible valeur ajoutée qui constitue l'essentiel des échanges) et un fournisseur de bulbes précoces et de spécialités (dahlias, renoncules, anémones...).

Cette catégorie représente, en valeur, 7,4 % des importations et 10 % des exportations de l'ensemble du chapitre 06 de la nomenclature douanière. En 2009, en valeur, les importations de bulbes ont progressé de 9,7 % et les exportations ont progressé de 10 %.

En 2009, les Pays-Bas ont représenté 82,2 % de nos importations (la Belgique vient en seconde position avec 8,6 %) et 81,6 % de nos exportations (l'Italie vient en seconde position avec 6,6 %) en valeur.

2- Végétaux d'intérieur (hors fleurs coupées)

Ce poste est très déficitaire tant en plantes fleuries qu'en plantes vertes : 300,5 M€ d'importations contre 288,3 en 2008 (+ 4,2 %) et 11,8 M€ d'exportations contre 10,2 en 2008 (+ 16 %), soit un déficit de 288,7 M€.

En 2009, les Pays-Bas ont assuré 62,9 % de l'approvisionnement français devant la Belgique (18 %). L'Italie (4,8 %) et l'Espagne (3,9 %) proposent des plantes de type méditerranéen de plus en plus prisées par les consommateurs européens.

Sans commune mesure avec les importations, les exportations françaises sont principalement destinées à l'Allemagne, aux Pays-Bas, à la Suisse et à l'Espagne.

3- Végétaux d'extérieur

En 2009, les végétaux d'extérieur ont représenté 67,6 % (avec 101,1 M€) de la valeur des exportations et 25 % (avec 276,4 M€) de la valeur des importations du poste 06. On assiste à une diminution du taux de couverture qui est passé de 74,6 % en 2002 à 36,6 % en 2009 en raison d'une progression des importations et d'une baisse sensible des exportations.

Ce secteur regroupe des végétaux très différents avec des marchés spécifiques.

● *Plants de vigne*

La France est traditionnellement exportatrice de plants de vigne, en raison de son savoir-faire et d'une certification rigoureuse. En 2009, la balance commerciale de ces produits représente un excédent de 17,3 M€ : 20,9 M€ d'exportations, en recul de 29,2 % contre 3,6 M€ d'importations, en recul de 14,3 %.

Les plants greffés ont représenté 65,5 % des volumes et 82,6 % des valeurs exportés.

L'Italie est le principal client de la France, avec 20,1 % de la valeur totale des exportations en 2008, suivie par la Roumanie (12,4 %), l'Espagne (7,1 %), le Canada (6,7 %), le Maroc (6,3 %) et la Bulgarie (5 %).

● *Boutures racinées et jeunes plants de plein air*

Les importations qui avaient progressé de 2004 à 2008 ont marqué un recul en 2009 avec 20,1 M€. Le déficit de ce poste est de 13,3 M€.

● *Plants forestiers*

Après avoir fortement progressées entre 2007 et 2008, les importations ont légèrement regressé (- 3 %) avec 19,7 M€. Le déficit de ce poste est de 17,4 M€.

Les Pays-Bas sont notre principal fournisseur (en progression avec 52,8 % des valeurs), suivi par

l'Italie (18,8 %), la Belgique (16,3 %) et l'Espagne (8,7 %). Les exportations françaises sont surtout dirigées vers les autres pays européens (Allemagne, Royaume-Uni, Belgique).

- *Plants fruitiers*

Ce marché dépend des plantations et des rénovations de vergers. La France propose des plants de qualité garantis par une certification mais la concurrence est vive.

En valeur, les importations ont regressé de 11 % avec 20,7 M€ tandis que les exportations sont restées stables avec 11,5 M€. Le déficit de ce poste est de 9,2 M€.

- ✓ Principaux fournisseurs : l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas.
- ✓ Principaux clients : l'Italie, l'Espagne, le Maroc.

- *Autres arbres et arbustes de plein air, plantes vivaces et autres plantes de plein air*

Bien que ce groupe soit l'un des postes les plus importants à l'exportation avec 19,4 % du total en valeur, la balance commerciale de ce regroupement de rubriques est de plus en plus déficitaire (169 M€ d'importations et 26 M€ d'exportations) soit un déficit de 143 M€ en 2009.

4. Feuillages Coupés

Ce poste comprend les mousses et lichens, les sapins de Noël y compris rameaux de conifères, les autres feuillages frais et les feuillages séchés ou autrement préparés.

En 2009, les importations (52,6 M€) ont augmenté de 4,9 % en valeur et les exportations (7,9 M€) ont baissé de 11,9 % en valeur.

Très liés à la consommation des fleurs coupées, les «autres feuillages frais», premier poste de cet ensemble, ont vu leurs importations (23,3 M€) se stabiliser en valeur et leurs exportations (3,2 M€) baisser de 22,5 % en valeur.

Entre 2008 et 2009, les importations de sapins de Noël ont progressé de 16,8 % en valeur avec 19,9 M€. Les exportations demeurent marginales avec 0,9 M€. Nos principaux fournisseurs sont la Belgique (52,7 %) et le Danemark (36,2 %).

5. Fleurs Coupées

Les fleurs coupées sont le poste qui, traditionnellement, enregistre le plus fort déficit. 2009 ne fait pas exception à la règle avec 378,5 M€ de déficit (soit 39,7 % du déficit global), en diminution cependant de 4,7 % par rapport à 2008.

Les importations (392,3 M€), 28 fois supérieures aux exportations, ont diminué de 4,8 %. Les exportations (13,8 M€) ont diminué de 8,9 %.

- *Les fleurs coupées fraîches*

Le déficit des échanges de fleurs coupées fraîches s'élevé à 348,2 M€. Les importations (358,8 M€) ont été 42 fois supérieures aux exportations (8,5 M€).

En ce qui concerne les importations, en 2009 la part des Pays-Bas - à la fois producteur et importateur-ré expéditeur - a représenté 88 % des valeurs, loin devant le Kenya (2,2 %), la Belgique (2 %), l'Italie (1,6 %), l'Equateur (1,3 %) et la Colombie (0,9 %).

Parmi les espèces identifiées dans la nomenclature douanière, la rose reste la première fleur importée (33,8 % des valeurs) avec 120,5 M€ (- 8,4 % par rapport à 2008), suivie par le chrysanthème (5,4 %) stable avec 19,3 M€ et les orchidées (5,2 %) qui continuent à progresser (+ 16,8 %) à 18,7 M€.

Les importations des «autres fleurs fraîches» représentent 53,6 % de la valeur des fleurs fraîches importées avec 191 M€.

En ce qui concerne les exportations, 83,2 % de la valeur est constituée des «autres fleurs fraîches». Les exportations de roses représentent 12,4 % de la valeur avec 1 M€.

LES IMPORTATIONS

En 2009, les importations (1 103,7 M€) ont augmenté de 0,3 % en valeur par rapport à 2008. L'examen de l'évolution globale en volume n'est plus possible compte tenu de l'enregistrement depuis 2006 des volumes de certains postes en unités et non plus en tonnes.

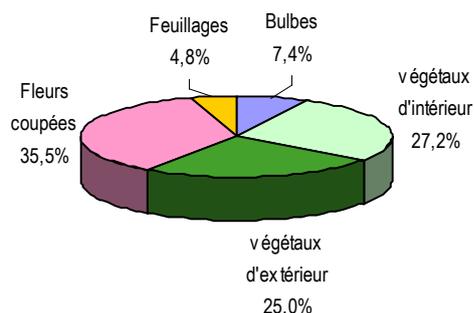
En valeur, les importations de fleurs coupées ont diminué de 4,8 % (dont les roses fraîches - 8,4 %). Les autres familles ont vu les importations progresser de + 2,3 % pour les plantes vivantes (+ 4,2 % pour les plantes d'intérieur et + 0,3 % pour les végétaux d'extérieur) ; 4,8 % pour les feuillages (dont les arbres de Noël + 16,8 %) ; 9,7 % pour les bulbes.

Évolution 2009/2008 des importations (en %)	
	en valeur
Plantes vivantes dont :	2,3
végétaux d'intérieur	4,2
végétaux d'extérieur	0,3
fleurs coupées	-4,8
feuillages coupés	4,8
bulbes	9,7
Ensemble	0,3

Source : Douanes France - UBIFRANCE

LES IMPORTATIONS : 1 103,7 M€

Répartition des importations en %



Source : Douanes France – UBIFRANCE



Nos principaux fournisseurs

L'essentiel des échanges du secteur de l'horticulture et de la pépinière se fait dans le cadre intra européen : l'Union européenne à 27 représente 96,1 % de la valeur totale des importations, les Pays-Bas représentant 64,6 %. Ces derniers représentent 82,2 % du montant de nos importations en bulbes et 88 % des importations de fleurs coupées fraîches.

La part des importations en provenance directe des pays tiers est modeste (3,9 % des valeurs), les Pays-Bas ajoutant à leur propre production la réexportation de fleurs produites dans d'autres pays.

Principaux produits importés : les fleurs coupées 35,5 %, les plantes d'intérieur 27,2 % et les végétaux d'extérieur 25 %.

Les principaux fournisseurs en 2009 (% des valeurs importées de l'ensemble des produits)

Pays Bas	64,6
Belgique	12,3
Italie	8
Espagne	4,4
Allemagne	3,2
Danemark	2,1
Kenya	0,8
Israël	0,5
Équateur	0,5
Colombie	0,4
Royaume-Uni	0,4
Portugal	0,3
UE à 27	96,1

Source : Douanes France – UBIFRANCE - chapitre 06 de la nomenclature douanière

Provenance des importations (en valeur)

Produits	Pays
Tous types de végétaux	Pays-Bas
Plants de légumes, fraisiers	Pays-Bas, Italie, Espagne, Maroc, Allemagne
Boutures racinées et jeunes plants de plein air	Pays-Bas, Allemagne, Espagne, Belgique
Autres arbres et arbustes de plein air	Italie,, Pays- Bas, Belgique, Espagne
Plants fruitiers	Italie, Espagne, Pays Bas, Belgique
Plants Forestiers	Pays-Bas, Italie, Belgique, Espagne
Plantes d'intérieur	Pays Bas, Belgique, Danemark, Italie
Plantes à fleurs d'intérieur	Pays-Bas, Belgique, Italie, Danemark, Espagne
Rhododendrons, azalées	Belgique, Pays-Bas
Plants de vigne	Italie, Espagne
Rosiers greffés ou non greffés	Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Hongrie
Fleurs coupées fraîches	Pays-Bas, Kenya, Belgique, Italie, Equateur, Colombie
Roses	Pays Bas, Kenya, Equateur, Colombie
Œillets	Pays Bas, Colombie, Italie, Espagne, Kenya
Orchidées	Pays Bas, Belgique, Royaume-Uni, Thaïlande
Feuillages frais (autres que rameaux de conifères)	Pays Bas, Italie, Allemagne, Israël, Costa- Rica
Sapins de Noël	Belgique, Danemark, Allemagne

Source : Douanes France – UBIFRANCE

LES EXPORTATIONS : 149,5 M€

Les exportations, d'un montant de 149,5 M€ en 2009, ont diminué de 10 % en valeur par rapport à 2008.

Le principal point fort des exportations françaises reste les végétaux d'extérieur, avec 67,6 % de la valeur totale des exportations, bien que les résultats 2009 soient en retrait de 13,6 % par rapport à ceux de 2008.

Évolution 2009/2008 des exportations (en %) en valeur

Plantes vivantes dont :	-11,2
végétaux d'intérieur	16
végétaux d'extérieur	-13,6
fleurs coupées	-8,9
feuillages coupés	-11,7
bulbes	1,4
Ensemble	-10

Source : Douanes France – UBIFRANCE

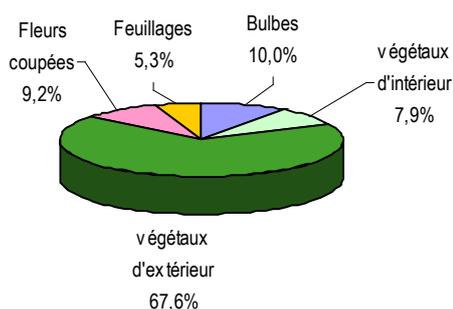
Nos principaux clients

En 2009, les Pays-Bas sont notre premier client en valeur (20,9 %) devant l'Italie (12,5 %) et l'Allemagne (11,1 %). Hors Union européenne, la Suisse est le premier marché avec 8 % de la valeur de nos exportations. Principaux produits exportés : les végétaux d'extérieur avec 67,6 % de la valeur totale.

Les 10 premiers clients de la France en 2009 (en % des valeurs exportées de l'ensemble des produits)

Pays-Bas	20,9
Italie	12,5
Allemagne	11,1
Suisse	8
Espagne	7,5
Royaume-Unie	7,5
Belgique	6,5
Pologne	4,3
Maroc	2,4
Roumanie	2
UE à 27	78,9

Répartition des exportations en %



Source : Douanes France – UBIFRANCE

Destinations des exportations (en valeur)

produits	pays
Bulbes	Pays Bas, Italie, Espagne
Plantes d'intérieur	Allemagne, Pays Bas, Suisse, Espagne, Belgique, Italie
Plants de légumes et de fraisiers	Suisse, Allemagne, Maroc, Belgique, Espagne, Pologne
Plants fruitiers	Italie, Espagne, Maroc, Allemagne, Suisse
Plants forestiers	Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Espagne
Rosiers	Allemagne, Italie, Pays-Bas, Russie, Suisse, Belgique
Plants de vigne	Italie, Roumanie, Espagne, Canada, Maroc, Bulgarie
Boutures et jeunes plants de plein air	Pays-Bas, Italie, Royaume-Uni, Espagne, Belgique
Autres arbres et arbustes de plein air	Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Suisse, Italie
Fleurs coupées fraîches	Pays Bas, Italie, Suisse, Etats-Unis, Belgique
Roses	Suisse, Belgique, Italie
Feuillages coupés	Pays Bas, Belgique, Italie, Allemagne, Suisse

Evolution des importations et exportations françaises de 2004 à 2009 (en millions d'euros)

	Importations						Exportations					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bulbes 06.01	70,6	71,3	78,5	80,3	74,6	81,9	13,4	15	12,9	12,2	14,7	14,9
Plantes vivantes 06.02 dont :	494,7	499,7	517,2	536,9	563,9	576,9	136,3	136,4	126,7	128,8	127,2	112,9
végétaux d'intérieur	263,9	265,2	272,8	272,3	288,3	300,5	7,4	9,1	8,6	11,1	10,2	11,8
végétaux d'extérieur	230,8	234,5	244,4	264,6	275,6	276,4	128,9	127,3	118,1	117,7	117	101,1
Fleurs coupées 06.03	410,9	415,6	414,8	361	412,1	392,3	18,4	16,6	16,8	14,9	15,1	13,8
Feuillages coupés 06.04	39,5	35,9	41	43,6	50,2	52,6	12,3	9,1	9,7	9,4	8,9	7,9
Total	1015,7	1022,5	1051,5	1021,8	1100,8	1103,7	180,4	177,1	166,1	165,3	166	149,5

Source : Douanes France – UBIFRANCE - chapitre 06 de la nomenclature douanière